

"De l'annexion jacobine à l'exclusion de nouveaux territoires", Tribune co-signée avec Valérie Pécresse, Alain Schmitz et Arnaud Bazin sur la Métropole du Grand Paris



Voir la Tribune ^[1] que j'ai co-signée dans *Libération* avec **VALÉRIE PÉCRESSÉ** Députée, présidente du groupe UMP au conseil régional d'Ile-de-France, **ALAIN SCHMITZ** Président du conseil général des Yvelines, **ARNAUD BAZIN** Président du conseil général du Val-d'Oise

Métropole du Grand Paris : de l'annexion jacobine à l'exclusion de nouveaux territoires

http://www.liberation.fr/societe/2013/07/22/metropole-du-grand-paris-de-l-annexion-jacobine-a-l-exclusion-de-nouveaux-territoires_920023 ^[1]

Qu'est-ce que la métropole du Grand Paris ? Décidée précipitamment, sans concertation, est-ce une annexion de la petite couronne, à l'exclusion de la grande et une mise sous tutelle des maires ?

Il existe deux tableaux d'Adolphe Yvon, peints en 1860, représentant la cérémonie lors de laquelle Napoléon III remet à Haussmann le décret d'annexion de la banlieue.

La première scène, intimiste, se déroule dans le cabinet de l'empereur, aux Tuileries. La seconde, plus imaginaire, représente les personnages en habit de cour au pied du trône. Peu importe le décor. Il s'agit bien d'une annexion. Jacobine. Impériale. Centralisatrice.

Le temps est-il revenu de laisser Paris annexer à nouveau la banlieue ? Le temps est-il venu, pour trouver une issue au milieu de la confusion, de se tourner vers une solution vieille de deux siècles ?

Le Grand Paris mérite mieux qu'une annexion de la banlieue dissimulée sous ce faux nez baptisé « métropole » défendu par le gouvernement au Parlement.

Le Grand Paris mérite mieux que la reconstitution du département de la Seine dissout en 1968. Le Grand Paris mérite mieux que la prise de pouvoir de 2 millions d'habitants sur 10 millions d'habitants.

Et, ne nous y trompons pas, cette nouvelle couche de millefeuille, alimentée par une nouvelle fiscalité et une nouvelle technocratie, forte de ses compétences en matière de logement, d'urbanisme, et d'aménagement a vocation à s'emparer, sur son territoire, des pouvoirs de la région.

Comment alors imaginer la prospérité d'une Ile-de-France réduite à un territoire en forme de bague ?

Choisir cette voie métropolitaine réduite à la petite couronne, ce serait aussi oublier pourquoi nous parlons tous aujourd'hui du Grand Paris. Car ce qu'il s'est agi de réinvestir avec le projet Grand Paris, c'était bien cet espace entre le Paris historique de Haussmann et les frontières nouvelles de l'Ile-de-France posées par Delouvrier. Car le projet Grand Paris a été conçu comme un projet intégré en termes de logement, d'urbanisme, de développement économique et de transport. Et c'est bien ce qui fait que depuis plus de quatre ans, depuis sa présentation le 29 avril 2009, qu'il garde sa puissance, sa persistance, sa résilience.

Trois considérations doivent, à notre sens, guider aujourd'hui et demain la décision sur la gouvernance.

La première considération est celle de l'échelle. Quand on observe les grandes métropoles mondiales, le dénominateur commun de leur organisation est de confier à l'échelle métropolitaine à la fois ce qui fait réseau, et ce qui concourt à l'attractivité globale : les transports, les grandes infrastructures, le grand urbanisme, le marketing territorial. Au-delà, de manière totale, dans le domaine social, ou partielle, dans le domaine viaire par exemple, c'est le principe de subsidiarité qui doit s'appliquer.

La deuxième considération est celle de la cohérence entre le projet et la gouvernance du Grand Paris. Ce projet, qui fait aujourd'hui l'unanimité, est par nature un projet d'éveil des territoires, qui joue sur toute la diversité de leurs potentiels, à Pleyel, au Bourget, à la cité Descartes, aux Grandes Ardoines, à Sénart, dans la vallée scientifique de la Bièvre, dans la Seine Ouest ou à la Défense. Le métro du Grand Paris Express a été ainsi conçu comme le catalyseur, à travers les contrats de développement territorial, de la richesse de ces multiples pôles d'excellence. Mais on voudrait en faire une nouvelle frontière, qui bannirait dans les ténèbres extérieures une nouvelle banlieue, des territoires qui ont déjà dû accueillir, pendant des siècles, les déchets, les eaux sales, les vivants et les morts dont Paris ne voulait plus. Le général De Gaulle l'avait bien compris en créant les villes nouvelles et en plaçant la nouvelle frontière de la région capitale au-delà de ces territoires servants.

La troisième considération est celle de l'ouverture sur le monde. Comment imaginer en effet

une métropole refermée sur la petite couronne et qui ne s'intéresse donc ni à ses aéroports, ni au cluster scientifique de Saclay, ni à son futur port ouvert vers Le Havre ?

La métropole que nous appelons de nos vœux est une métropole qui renforce le projet Grand Paris plus qu'il ne l'entrave, une métropole qui fonctionne, une métropole qui tient toute sa place dans la compétition avec Londres, Shanghai, New York, une métropole polycentrique au sein de laquelle tous les potentiels et toutes les richesses de l'Île-de-France puissent se déployer.

categories:

[La Métropole Parisienne](#) [2]

[Assemblée nationale](#) [3]

[Dans la presse](#) [4]

[Tweet](#) [5]

Wednesday, 24 July 2013

Source URL (retrieved on 08/09/2020 - 01:15): <http://patrickdevedjian.fr/de-lannexion-jacobine-%C3%A0-lexclusion-de-nouveaux-territoires-tribune-co-sign%C3%A9e-avec-val%C3%A9rie-p%C3%A9cresse>

Links:

[1] http://www.liberation.fr/societe/2013/07/22/metropole-du-grand-paris-de-l-annexion-jacobine-a-l-exclusion-de-nouveaux-territoires_920023

[2] <http://patrickdevedjian.fr/blog/la-m%C3%A9tropole-parisienne>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/blog/assembl%C3%A9e-nationale>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/blog/dans-la-presse>

[5] <http://twitter.com/share>